



# PROJET PEDAGOGIQUE

## Centre de loisirs éducatif de Montfaucon



Centre de loisirs Éducatif de Montfaucon  
Groupe scolaire de Montlézon - Chemin de Montlézon  
30 150 Montfaucon  
06.46.33.86.93 - 04.66.53.94.86  
[montfaucon@francas30.org](mailto:montfaucon@francas30.org)

## Sommaire

INTRODUCTION .....	3
I. LE CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF .....	4
A. L'organisateur .....	4
B. La situation initiale .....	5
C. La responsable du centre de loisirs éducatif.....	6
II. INTENTIONS ÉDUCATIVES, OBJECTIFS ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES.....	8
A. Les intentions éducatives .....	8
B. Les objectifs pédagogiques.....	9
C. Des actions pédagogiques .....	11
D. Le programme d'animation.....	11
III. Les moyens .....	12
A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique.....	12
A. Les moyens financiers .....	14
B. Les moyens matériels .....	14
A. IV. Le projet de fonctionnement.....	15
1. A. La structuration du temps et du groupe : la journée type .....	15
B. La structuration de l'espace .....	16
C. Les modalités de vie.....	17
2. Modalités d'inscriptions .....	19
B. V. Evaluation du projet.....	19
A. Critères et indicateurs.....	20
IV. CONCLUSION.....	21

## INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs éducatif de Montfaucon
Organisateur	FRANCAS du GARD
Coordonnées du Centre de Loisirs Éducatif	Chemin de Montlézon, 30150 Montfaucon 06.46.33.86.93 - 04.66.53.94.86 <a href="mailto:montfaucon@francas30.org">montfaucon@francas30.org</a>
Public accueilli	3-12 ans
Dates	Période scolaire
Numéro du récépissé de déclaration	0300052AP000618-E01

# I. LE CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF

## A. L'organisateur

L'Association Départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle s'est efforcée d'être une des forces vives de l'Education Populaire sur notre département à travers la défense de son projet qui met l'enfant au centre de ses préoccupations et qui s'interroge sur sa place dans la cité. Ce projet, les Francas du Gard le partagent avec différents partenaires : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, le Département, la DDCS, la CAF, des adhérents individuels...

Les Francas ont tenu leur congrès à Amiens qui a rassemblé plus de 500 participants. Les travaux conduits ont permis d'élaborer le nouveau projet pour les 5 ans à venir (2015-2020), intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » dont voici les objectifs éducatifs principaux :

- Accueillir les enfants, les adolescents et les jeunes sur leurs territoires ;
- Partager les enjeux éducatifs actuels ;
- Faire évoluer les cadres éducatifs ;
- Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs

Pour les Francas, le centre de loisirs n'est pas un simple service de garde rendu aux familles mais il constitue un temps éducatif attractif où les besoins fondamentaux des enfants sont pris en compte.

L'association participe activement à diverses pratiques éducatives :

- **Place à nos droits** : afin de promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), afin de valoriser le regard que les enfants portent sur la réalité de ces droits
- **Centres A'ERE – Ecocentre de loisirs** : Le programme centres à ERE vise à accompagner la totalité des centres d'activités affiliés aux Francas pour une prise en compte progressive et volontaire des questions d'environnement et plus généralement de Développement durable
- **Cyber r@llye scientifique** : Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescents (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges, lycées, cyber bases, espaces publics numériques,) le Cyber r@llye scientifique permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages de l'Internet
- **Graine de Philo** : Sur la base d'expériences menées dans plusieurs territoires, la Fédération nationale des Francas anime depuis début 2013 une recherche action destinée à formaliser puis à diffuser un savoir-faire autour des actions de philo avec les enfants.

Ce travail est mené en partenariat avec la revue belge « Philéas et Autobule, les enfants philosophes »

- **Histoires de Mieux pour (mieux) vivre ensemble** : Il était une fois « Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble » est une opération départementale organisée par les Francas du Gard à destination des enfants et des adolescents. Son point d'orgue est le 21 mars, journée proclamée "Journée internationale pour l'élimination de la discrimination

raciale” en 1966 par l’Assemblée générale des Nations Unies, et durant la semaine d’éducation contre le racisme et les discriminations.

- **Web Radio Francas** : permettre aux enfants, aux jeunes de s’exprimer par la radio sur les ondes FM, de parler d’eux-mêmes, de ce qu’ils aiment, de ce qu’ils font, de débattre autour de thèmes qui les concernent, d’émettre les musiques qu’ils aiment..., chez eux, dans leurs communes, leurs quartiers...

C’est aussi leur permettre de s’affirmer, de valoriser des projets qu’ils ont conduits, c’est aussi porter un regard sur leur environnement, aller à la rencontre des autres qu’ils soient enfants, adolescents, adultes...

-

Les structures éducatives d’accueil et de loisirs contribuent, de la petite enfance à l’adolescence, au bien-être et au développement harmonieux des enfants et des jeunes.

## **B. La situation initiale**

Une CPO (convention pluriannuelle d’objectifs) a été signée entre la mairie de Montfaucon et les Francas du Gard pour la mise en place des accueils périscolaires et avec l’agglomération du Gard Rhodanien pour les accueils périscolaires, afin de développer une relation partenariale plutôt qu’un échange de prestataires de services.

Située au Nord-Est du département du Gard, la Communauté d’agglomération du Gard rhodanien regroupe 44 communes et près de 75 000 habitants. Son positionnement géographique la situe au cœur de l’écosystème rhodanien, à proximité des départements du Vaucluse, de l’Ardèche, de la Drôme et des Bouches-du-Rhône. Il s’agit de la troisième Communauté d’agglomération du Gard derrière celles de Nîmes et d’Alès.

La Communauté d’agglomération exerce de nombreuses compétences et missions. Ces compétences sont pour la majorité le fruit de décisions locales. Dans ce cas, les mairies du territoire décident de porter des missions en commun à travers l’Agglomération.

D’autres compétences sont le fruit de décisions nationales qui déterminent dans le cadre de réformes territoriales les missions obligatoirement portées par l’intercommunalité.

Aujourd’hui la Communauté d’Agglomération du Gard rhodanien exerce les compétences suivantes : développement économique, aménagement du territoire, transport, solidarités, politique de la ville, collecte et traitement des déchets, protection de l’environnement, petite enfance, jeunesse, emploi, activité agricole, santé, maison de justice et du Droit, enseignements artistiques, sécurités et risques majeurs

Montfaucon est une commune gardoise située sur la rive droite du Rhône dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON. Elle est séparée du Vaucluse par le fleuve et partage ses frontières avec - ROQUEMAURE – SAINT-GENIES-DE-COMOLAS - LAUDUN - CADEROUSSE (84). Montfaucon doit sa tranquillité à son environnement rural et à son paisible village rassemblé au pied du Château. Son territoire s'étend sur 424 hectares et comprend 1459 habitants (source INSEE 2014 en vigueur au 1er janvier 2017). La situation géographique de Montfaucon est un point de départ vers les villes au patrimoine culturel et architectural riche (Avignon, Orange, Roquemaure, Le Pont du Gard...).

Ce petit village est idéalement situé, par sa proximité des grands axes routiers et ferroviaires. Le village accuse une hauteur moyenne de 27m par rapport au niveau de la mer. Deux promontoires dominent cette plaine : celui de la colline de Saint Maur culminant à 69m et dominant une falaise de 40m, lequel offre une vue panoramique à 360° sur le Vaucluse et le Gard Rhodanien. Ainsi on peut admirer au plus loin ; le célèbre Mont Ventoux, les Dentelles de Montmirail, le Château de Mornas, la colline Sainte Eutrope d'Orange. Côté Gard ; la tour de l'Hers de Roquemaure, les Châteaux de Saint-Laurent-des-Arbres, de Saint-Victor-la-Coste, de Gicon et le célèbre camp de César. Et celui de Montlézon qui culmine à 52m où se situe, niché dans les pins et les chênes, le groupe scolaire maternelle et élémentaire de la commune.

La Commune fait partie du CANTON DE ROQUEMAURE qui comprend 11 communes. Depuis le 1er janvier 2018, elle a intégré la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Le centre de loisirs éducatif est situé au sein du groupe scolaire de Montlézon, à Montfaucon. Il accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans, tous les matins de 7h30 à 9h00, les midis de 12h00 à 14h00 ainsi que tous les soirs de 17h00 à 18h30.

## **C. La responsable du centre de loisirs éducatif**

### **C.1 L'organisateur**

Les Francas ont établi un projet fédéral national 2015-2020, intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ». Une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral en est issue à l'échelon départemental, composé de 70 pistes d'actions. 6 pistes d'actions prioritaires pour cette année scolaire ont été définies et sont les suivantes :

1. Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions,

2. Développer nos partenariats sectoriels pour le développement des pratiques éducatives (Planète Sciences Sud, Association Française d'Astronomie, Philéas et Autobule, la FRANC-LR, la MNE-RENE 30...)
3. Elargir nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.
4. Développer notre action en direction des adolescents déscolarisés et des jeunes adultes et développer des partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Missions locale, Maison des adolescents, CRIJ...)
5. Développer l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement dans les centres de loisirs éducatifs en favorisant la découverte de cultures, les échanges internationaux et la mixité des publics dans nos activités ; innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)
6. Innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne le directeur dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs périscolaire.

## **C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatifs**

Les valeurs éducatives que je souhaite valoriser au sein du Centre de Loisirs éducatifs sont inspirées par le projet éducatif.

Il est important que chaque acteur ; enfant, parents, partenaire, animateur, y trouve sa place et que tous réunis apportent leur touche de bien être afin de favoriser le bien vivre ensemble. Pour cela, je favorise l'écoute des autres et la mise en place de bilan où chacun aura la possibilité de s'exprimer librement.

Les activités, les intervenants ainsi que les sorties seront choisis dans le but de développer la découverte culturelle, artistique, musicale et scientifique tout en mettant en avant les points forts de chacun.

Il me tient également à cœur de développer la démarche écocentre de loisirs par différentes actions menées avec et par les enfants mais pas uniquement. La place du partenariat local est importante ainsi que les habitudes mises en place par l'équipe.

## **II. INTENTIONS ÉDUCATIVES, OBJECTIFS ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES**

### **A. Les intentions éducatives**

En lien avec le projet éducatif de l'organisateur, le projet éducatif territorial et le projet d'école, les intentions éducatives du centre de loisirs éducatif sont bien de mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs à la vie du centre, en favorisant la coopération et l'entente entre ces différents acteurs.

Le projet dont les Francas se dotent pour 2020-2025 est constitué de deux parties complémentaires

- Une ambition politique, une exigence pour l'éducation

Dans cette partie, les Francas définissent la perspective de société dans laquelle ils souhaitent s'inscrire, appuyé sur des valeurs et des principes, et leur ambition générale qui est de contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent(es) par l'éducation et l'action

- Des orientations pour l'action éducative locale

#### **Les Francas proposent ensuite quatre orientations pour l'action éducative locale**

- Accueillir tous les enfants, les adolescent-es et les jeunes sur leurs territoires.
- Partager les enjeux éducatifs actuels.
- Faire évoluer les cadres éducatifs.
- Encourager l'engagement et mobiliser les citoyen-nes, les parents, les acteurs locaux dans l'action éducative.

#### **Ces quatre orientations sont ensuite déclinées en dix-neuf priorités**

Les essentiels

- Réaffirmer les valeurs qui fondent l'action des Francas
- Se projeter dans une perspective globale de société

La notion de développement durable, pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable,

Pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et tous Ils parlent de « écosystème d'Education »

Pour une société où l'économie est au service de l'humain

« L'économie doit être résolument déconnectée de la recherche incessante de profits aux bénéfiques d'une minorité. Elle doit être réorientée vers un véritable partage et une redistribution des richesses à toutes les échelles territoriales, du local au mondial, pour une amélioration des conditions et de la qualité de vie de l'ensemble des habitant-es, notamment ceux en grande pauvreté, et la préservation de la planète »



De part notre engagement en tant qu'éco centre.

- Nous privilégions l'intervention et la découverte des associations locales lors de la conception des programmes d'animation et participons aux projets de la vie locale à notre hauteur, comme la conception d'une partie du Carmentran pour le Carnaval ou la fabrication des décorations pour la fête d'Halloween de l'APE.  
Un projet est en cours avec les enseignements pour la continuité et l'entretien d'un potager mise en place l'an dernier
- Je fais appel le plus possible aux producteurs locaux pour l'achat de fruits et légumes, principalement pour le goûter
- Nous mettons en œuvre les principes de mixité et de laïcité en faisant preuve de vigilance et en accompagnant les enfants si le besoin se fait sentir
- Des temps de bilan et d'échange sont régulièrement mis en place afin que les enfants puissent s'exprimer, échanger avec l'équipe d'animation et prendre part à la vie du centre de loisirs
- Les parents participent régulièrement à l'apport d'objets recyclés pour les activités manuelles, leur avis est très important et je souhaite mettre en place des soirées jeux avec les enfants et leurs parents. Pour cela un investissement dans des jeux en bois est à prévoir. Le bois étant une matière solide et durable.
- Nos locaux sont adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap

## **B. Les objectifs pédagogiques.**

Les objectifs pédagogiques en lien avec les objectifs du projet éducatif des Francas sont la ligne directrice du centre de loisirs éducatif. Ils sont définis par la responsable du centre de loisirs éducatif en lien avec l'équipe d'animation.

- ☐ Développer le savoir vivre et le mieux vivre ensemble
- ☐ Sensibiliser les enfants à être éco-responsables
- ☐ Mobiliser les familles dans la vie du Centre de Loisirs Educatif

La fédération nationale des Francas agit pour une meilleure prise en compte de la condition infantine et pour l'accès de tous les enfants et adolescents à l'action éducative, sur tous leurs temps de vie, et particulièrement sur leur temps libre. Dans ce cadre, ils portent une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicaps dans les centres de loisirs, et plus largement dans tous les espaces éducatifs.

Notre contribution vise à :

- Permettre à tous les enfants, et notamment aux enfants à besoins particuliers, d'accéder à des pratiques de loisirs éducatifs collectifs durant leur « temps libre » c'est-à-dire hors temps familial et hors temps scolaire ou assimilé.
- Favoriser l'acceptation des différences en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel basé sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.
- Favoriser les démarches des parents concernés en direction des structures s'engageant dans cette voie en réduisant au maximum les inhibitions, en créant les conditions d'un dialogue ouvert et en les informant largement des possibilités offertes.
- Modifier le regard des équipes encadrantes en les assurant d'un soutien leur permettant de s'appuyer sur les compétences nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées et en renforçant leurs propres compétences.
- Aider les organisateurs à trouver les solutions matérielles, financières, permettant de s'engager dans cette démarche.

De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable. De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le CPIE 30 avec le soutien de la Caf du Gard, une démarche intitulée « Ecocentre de Loisirs ».

L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et au développement durable est une école de citoyenneté.

## C. Des actions pédagogiques

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Développer le savoir vivre et le mieux vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"><li>- Histoires de mieux vivre ensemble</li><li>- Ateliers graines de philo</li><li>- Responsabiliser les enfants lors d'activités (ex : tutorat,...)</li><li>- Veiller au respect de l'égalité filles/garçons sur les temps d'activités libres</li></ul>
Sensibiliser les enfants à être éco-responsables	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation de matériel de récupération pour les activités</li><li>- Inciter les enfants à économiser le matériel utilisé et les ressources</li><li>- Amener les enfants à prendre conscience de leurs besoins alimentaires (ex : chanson)</li></ul>
Mobiliser les familles dans la vie du centre de loisirs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Récupération de matériel de la part des familles</li><li>- Développer la communication via le site internet par le biais d'articles</li></ul> <p>Idées pour la suite post-COVID :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Café/débat</li><li>- Soirée jeux de société</li></ul>

## D. Le programme d'animation

Le programme d'animation se construit en équipe à partir des objectifs pédagogiques, des intentions éducatives et des actions pédagogiques. Les animateurs sont proposant de projets d'animation, de projets d'activités et d'organisation sur une thématique de mon choix ou du leur mais toujours suite à la validation de l'équipe au complet par période.

Il s'affine au fur et à mesure de l'avancée de la session, en lien avec la demande et les besoins du public. Il est prévu pour prendre en compte les attentes, les propositions, les projets des enfants et des animateurs en cours de session ou les opportunités qui se présentent. Nous sommes vigilants à ce qu'il soit équilibré par la variété du type des activités.

### **III. Les moyens**

#### **A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique**

Le Centre de loisirs éducatifs périscolaire répond aux normes d'encadrement des mineurs en accueils collectifs de mineurs selon les taux réglementaires fixés par le Code de l'Action Sociale et de la Famille : 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 10 enfants de moins de 6 ans en accueil périscolaire. Concernant le centre de loisirs extrascolaire, 1 pour 8 chez les moins de 6 ans et 1 pour 12 chez les plus de 6 ans. L'équipe pluridisciplinaire composée d'animateurs et d'agents municipaux, apporte une vraie richesse à notre projet grâce aux compétences diverses et variées des membres de l'équipe.

#### **Composition de l'équipe permanente**

Romain BERNET, Responsable des accueils périscolaire, *BAFA, BAPAAT stagiaire BPJEPS*

Mailys AUNAVE, Animatrice, *BAFA*

Patricia FERRAND, Animatrice BPJEPS AS

Gaëtan GONZALEZ, Animateur, *Formation BAFA en cours*

#### **Agents municipaux**

Jennifer WAGEBEART, Responsable cuisine, *BAFA*

Lauriane COVILLE, ATSEM, *BAFA*

Virginie, ATSEM

Élodie MOURIES, ATSEM

Jocelyne CHAUMET, agent mairie

## **Modalités et critères de recrutements de l'équipe pédagogique**

Les membres de l'équipe périscolaire sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche. Les agents sont mis à disposition par la commune.

### **Rôle du responsable**

En tant que directrice j'ai un rôle de formatrice envers mon équipe d'animation, je dois mettre à leur disposition tous les outils nécessaires qui permettront d'étayer leurs connaissances et leur proposer des formations afin qu'ils puissent se diversifier et évoluer. Je dois créer un climat de confiance et les accompagner au maximum. Je me dois de valoriser leur travail et de donner un sens aux objectifs éducatif et pédagogique.

Je suis garante du bon fonctionnement de la structure, je me dois d'imposer un cadre de travail et gérer au mieux mon équipe et mon personnel.

J'ai également en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle) mais aussi les relations avec les différents partenaires.

### **Rôle de l'animateur**

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; explique ses choix et solliciter sans forcer
- Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
- Il prépare son activité du début à la fin
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
- Il est présent à l'accueil du matin et du soir

Avec l'équipe d'animation :

- Il respecte ses collègues de travailler
- Il travaille en équipe et écoute l'autre
- Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il travaille en collaboration avec la directrice

Avec les parents :

- Il adopte une attitude et un langage correct avec les parents
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

## **Critères d'évaluations de l'équipe pédagogique**

*Cf grille d'évaluation en annexe*

## **B Les moyens financiers**

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même. Nous avons un outil Excel qui nous permet de le poser et de le suivre puis je le gère au quotidien.

Je dispose d'une régie qui me permet de faire tous les achats, notamment les goûters lors des temps d'activités périscolaire et extrascolaire ainsi que le consommable. Concernant le matériel pédagogique et administratif, nous faisons nos commandes auprès de notre prestataire « Lacoste ».

L'avantage est que les lignes budgétaires ne sont pas fermées, nous pouvons fonctionner sous forme de vase communicant.

Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la caisse d'allocations familiales
- La commune de Montfaucon par conventionnement
- Les participations familles

## **C Les moyens matériels**

La mairie a mis à notre disposition une ancienne salle de classe attenante à une salle d'eau avec WC dans le même bâtiment que la salle de restauration. Nous occupons quotidiennement les lieux mais pouvons selon les besoins (intervenant extérieur, psychologue scolaire) mettre à disposition la salle pour l'école.

L'école dispose d'un grand espace sportif accompagné d'une colline ombragée auquel nous avons accès sur tous les temps périscolaire et extrascolaire. Nous avons également accès au préau pour les activités du temps méridien.

La fréquentation sur les accueils périscolaires étant en hausse, nous avons à notre disposition pour les temps d'accueil du matin la salle de motricité de l'école maternelle.

Les commandes se font par l'intermédiaire de notre fournisseur, la papeterie « Lacoste ».

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, nous disposons de malles pédagogiques spécifiques : Malle écocentre, malle vidéo ...

## IV. Le projet de fonctionnement

### A. La structuration du temps et du groupe : la journée type

#### Temps périscolaire

Horaires et temps (accueil, activités, temps informels...)	Structuration du groupe (Petit groupe, grand groupe)	Dans quels espaces ?	Rôle de l'animateur (Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, atelier dirigé)
7h30-8h50 Accueil du matin	Petit groupe avec un animateur	Centre de loisirs Extérieur (si le temps le permet)	<u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u>  Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se réveiller en douceur.  <u>Atelier dirigé</u>  L'animatrice/eur propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation
12h – 12h45 Temps méridien Élémentaires 12h45 – 13h50 Maternelles	Grand groupe	Centre de loisirs Extérieur Préau	<u>Atelier dirigé</u>  L'animateur-trice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation
12h- 12h45 Temps méridien Maternelles 12h45 – 13h50	Grand groupe	Salle de restauration	Inciter l'enfant à goûter son repas sans le forcer  Veiller à la bienveillance et au calme

Elémentaires			
17h-18h30 Accueil périscolaire	Petit groupe avec un animateur	Salle d'accueil Extérieur	<p><u>Atelier dirigé</u></p> <p>L'animateur·trice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation</p> <p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie</p>

## B. La structuration de l'espace

La salle du centre de loisirs est structurée par plusieurs espaces :

- Un coin aménagé avec une cuisine et des accessoires
- Des tables adaptées pour les petits et les grands
- L'armoire à jeux en libre accès aux enfants
- Le coin lecture avec petits canapés
- Le coin construction



## C. Les modalités de vie

### Relations et communications

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement et qu'elle devienne légitime.

Elle concerne plusieurs agents :

**Avec les élus :** L'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même avons mis en place régulièrement des temps d'échanges avec l' élu chargé des affaires scolaire afin de mettre en place au mieux le nouveau temps méridien.

Une prise de contact est rapide si le besoin s'en fait ressentir.

**Enfants / enfants :** L'équipe d'encadrement souhaite créer entre les enfants un relationnel fondé sur l'entraide, l'amitié et le partage. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.

**Equipe pédagogique / enfants :** L'animateur doit proposer des activités de loisirs éducatives dans le respect du projet pédagogique. L'animateur à un rôle éducatif, il apprend aux enfants et les suit dans leurs apprentissages. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès du groupe d'enfants. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités. Il est le référent, le modèle des enfants et ce doit donc de montrer l'exemple et de créer un climat de confiance et de bien-être.

**Animateurs/ animateurs :** Les relations au sein de l'équipe d'animation se doivent d'être basées sur l'entraide, la communication et le respect de l'autre. Une bonne ambiance facilitera la communication et sera bénéfique dans le travail.

Toutes tensions au sein de l'équipe devront être gérés au mieux et ne pas interférer sur le travail.

**Directeur/ enfants :** Le directeur n'est pas présent uniquement pour faire « la police », il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animations.

**Directeur / animateurs :** Les relations devront être fondées sur le respect, la confiance et la communication. Les animateurs ne devront pas hésiter en cas de problèmes à en discuter avec la direction ou même entre eux afin de « crever l'abcès ».

Il est du ressort du directeur, d'être présent autant que possible afin de soutenir l'équipe et de lui apporter aide, idées ou solutions.

Des temps de régulations sont prévus 15 minutes avant le début des accueils périscolaires et 15 minutes après afin d'échanger ensemble sur les éventuelles problématiques.

Une réunion d'équipe a lieu toutes les semaines dans la mesure du possible afin d'échanger, de travailler en équipe et d'avoir des temps formateurs.

**Directeur/animateurs/ parents :** Un climat de confiance doit être instauré entre l'équipe pédagogique et les familles afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants.

**Animateurs/ directeur/enfants/personnel de service :** Tous les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

### Cadre réglementaire

- ***Tabac et alcool***

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende. L'incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.

En effet, il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, tels que les ACM. Que ce soit dans des espaces intérieurs ou extérieurs, couverts ou découverts.

- ***Législation ACM***

Les structures d'animation doivent satisfaire aux exigences réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

L'équipe d'animation veillera au bon respect du rythme de vie des enfants.

Les normes d'encadrement seront respectées en CLAE : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

- ***Rythme de vie***

L'équipe d'animation sera attentive au rythme de vie de chaque enfant notamment lors des temps d'accueils périscolaires du matin, c'est une phase de réveil intellectuel et physique où l'enfant ne doit pas être brusqué, il doit pouvoir évoluer à son rythme (Mise en place d'un coin « calme » si l'enfant ressent le besoin de se reposer) le levé de la sieste et les temps du soir.

- ***Hygiène, santé et alimentation***

Lors des accueils périscolaires, le goûter est fourni par les familles s'ils le souhaitent. Il a été convenu avec la Mairie, que les denrées alimentaires de la cantine non utilisées peuvent être proposées aux enfants lors de l'accueil périscolaire du soir afin d'éviter le gaspillage.

- ***Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants***

Un affichage sera mis en place pour les animateurs, agents et associations énumérant les allergies des enfants.

Les animateurs disposeront d'une pharmacie pour administrer les premiers soins. Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés, un animateur sera référent pour la prise du médicament. Un cahier d'infirmierie sera à disposition des animateurs pour recenser les soins destinés aux enfants

Les enfants ayant un PAI seront particulièrement surveillés. L'intégralité de l'équipe pédagogique à participer à la mise en place des PAI avec le médecin scolaire. Les trousseaux ainsi que le protocole se trouvent dans l'armoire située derrière le bureau de la responsable du centre de loisirs.

- ***Protocole évacuation incendie***

La consigne générale étant de garder son calme, et prendre son groupe d'enfant avec la liste, et d'aller vers la sortie de secours la plus proche.

Une fois à l'extérieur de faire l'appel nominatif des enfants et des animateurs.

Il est donc rappelé d'écrire lisiblement et en entier les noms et prénoms de chaque personne (enfants et animateurs).

Le registre de sécurité se trouve dans le bureau de la directrice de l'école

- ***Règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatif périscolaire***

Il faudra bien entendu respecter le règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatifs périscolaires sous peine de sanction.

L'utilisation du téléphone portable est tolérée pendant les heures de travail afin de pouvoir se contacter au sein de l'équipe si besoin.

## **D Modalités d'inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes aux enfants scolarisés dans l'école publique de Montfaucon pour les accueils périscolaires.

Afin de constituer le dossier des enfants, une fiche de renseignements est à compléter et à signer. Elle doit être accompagnée des pièces suivantes : copie des vaccins, copie de l'assurance de responsabilité civile, dernier avis d'imposition ou les trois derniers bulletins de salaires, numéro allocataire CAF ou MSA avec le quotient familial.

La fiche d'inscription est valable durant toute l'année scolaire. Tout changement doit être signalé à la responsable du centre de loisirs par la famille.

Les inscriptions se font via le site internet des Francas via le « portail famille » 48 heures jours ouvrés avant l'accueil de l'enfant. Toute modification ou inscription urgente de dernière minute doit être signalée auprès de la responsable.

Pour tout enfant rentrant seul à son domicile, de plus de 10 ans uniquement, une décharge de responsabilité sera à remplir et à remettre à la responsable. Une liste sera remise aux animateurs.

## **V Evaluation du projet**

L'évaluation est une démarche qui vise à quantifier et mesurer un résultat. C'est pour cela que nous évaluerons tous les acteurs du projet et tous les projets.

L'évaluation se fera en termes qualitatifs et quantitatifs.

## A. Critères et indicateurs

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultat et observations
<b>Développer le savoir vivre et le mieux vivre ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoires de mieux vivre ensemble</li> <li>- Ateliers graines de philo</li> <li>- Responsabiliser les enfants lors d'activités (ex : tutorat,...)</li> <li>- Veiller au respect de l'égalité filles/garçons sur les temps d'activités libres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants participent</li> <li>- Ateliers mis en place régulièrement par l'équipe</li> <li>- Les enfants proposent plus facilement leur aide</li> <li>- Attention particulière de l'équipe</li> </ul>	
<b>Sensibiliser les enfants à être éco-responsables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de matériel de récupération pour les activités</li> <li>- Inciter les enfants à économiser le matériel utilisé et les ressources</li> <li>- Amener les enfants à prendre conscience de leurs besoins alimentaires (ex : chanson)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants participent à l'apport de matériel</li> <li>- Valorisation des réalisations des enfants</li> <li>- Les enfants sont plus vigilants pendant les repas</li> </ul>	
<b>Mobiliser les familles dans la vie du centre de loisirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération de matériel de la part des familles</li> <li>- Développer la communication via le site internet par le biais d'articles</li> </ul> <p>Idées pour la suite post-COVID :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Café/débat</li> </ul> <p>Soirée jeux de société</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport conséquent ou non de matériel de récup</li> <li>- Site internet à jour avec des articles mis en ligne régulièrement</li> </ul>	

## B. Modalités d'évaluation

Je fais quotidiennement des temps de bilan avec les animateurs afin d'évaluer si nos actions ont été réalisées et de qu'elles façon.

Nous pourrons grâce au tableau d'évaluation définir si les objectifs ont été atteints.

Régulièrement nous faisons des bilans avec les enfants en fin d'accueil à l'aide de différents outils afin de recueillir leur avis et améliorer nos plannings et posture.

Les parents ont à leur disposition des questionnaires à remplir et à déposer anonymement s'ils le souhaitent.

Evaluer un projet, une action, c'est chercher à savoir et dire dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints ou non, par quels moyens et pourquoi. L'évaluation permet de mesurer régulièrement l'écart entre la situation visée et la situation finale, la réalité étant souvent difficile à prévoir.

Elle est aussi utile et indispensable pour analyser et améliorer le fonctionnement de l'ACM.

De manière à pouvoir mesurer, analyser et adapter le projet, deux types d'évaluation seront utilisés :

- quantitatives : on fixe des critères en fonction de nos actions et qu'il est possible de mesurer c'est-à-dire qu'on peut le représenter avec un nombre ;

- qualitatives : on tient compte des attentes, des motivations, des attitudes que l'on peut observer et qui concerne notre public.

Ces évaluations se font avec les enfants, avec l'équipe et avec les familles. Pour cela il est important de mettre en place des outils d'évaluation. Même si actuellement cela reste compliqué nous essayons de mettre en place ces temps de bilans surtout sur les accueils.

## VI CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un document de travail commun à l'équipe. Il précise le projet éducatif et a l'ambition d'être complémentaire aux objectifs du projet d'école. Il peut évoluer dans le temps. Sa menée et son évaluation permettront de prendre du recul sur nos démarches professionnelles de les remettre en cause ainsi que de fixer certains aspects importants dans notre pratique.